



LETTRE DE RENTREE 2023 DE L'INSPECTION PEDAGOGIQUE REGIONALE D'HISTOIRE GEOGRAPHIE

publié le 10/09/2023

Descriptif :

Lettre de rentrée du 8 septembre 2023 des IA-IPR d'histoire-géographie-EMC de l'académie de Poitiers : Anne Boucker, Cécile Llantia, Antoine Coutelle, Laurent Marien.

Sommaire :

- L'équipe de l'inspection pédagogique régionale
- LES RÉSULTATS AUX EXAMENS
- LES PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2023-2024
- LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION
- LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE CAMPAGNE 2023-2024

Lettre de rentrée de l'inspection pédagogique régionale d'histoire géographie

Poitiers, le 08 septembre 2023

Affaire suivie par :

Anne Boucker, Cécile Llantia, Antoine Coutelle, Laurent Marien

IA-IPR d'histoire-géographie-EMC

ipr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr

Mesdames et messieurs les enseignants d'histoire-géographie,

Nous espérons que vous avez passé des congés d'été reposants et que la prise de contact avec les élèves s'est déroulée comme vous l'espériez. Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue aux nouveaux enseignants affectés dans

l'académie de Poitiers et félicitons les lauréats des concours de recrutement. Nous espérons qu'ils trouveront dans le métier qu'ils s'approprient à exercer l'épanouissement professionnel auquel ils aspirent. Nous remercions les enseignantes et enseignants qui vont les accompagner, ainsi que tous ceux qui vont accueillir des étudiants dans le cadre des parcours MEEF et PPPE.

Nous savons votre engagement au service de la promesse républicaine d'une École émancipatrice pour toutes et tous. Cette promesse passe d'abord par la maîtrise des savoirs fondamentaux, condition essentielle de l'égalité des chances. L'académie de Poitiers s'est ainsi dotée d'une feuille de route « [100% de maîtrise des savoirs fondamentaux](#) » qui concerne aussi bien le premier que le second degré. La maîtrise des compétences de lecture, d'écriture et de calcul pose les bases de la réussite scolaire, donnant à chacun l'opportunité de construire un parcours ambitieux et choisi. Ces compétences sont nécessaires à l'entrée dans tous les savoirs disciplinaires, elles sont donc l'affaire de toutes les disciplines et spécialités. L'introduction à cette rentrée d'une heure de soutien ou d'approfondissement en français ou en mathématiques réaffirme ainsi la 6ème comme le dernier palier du Cycle 3, cycle des apprentissages fondamentaux. Au-delà de cette heure dédiée, c'est bien dans tous les contextes disciplinaires, au Cycle 3 comme au Cycle 4 puis au lycée, que la lecture, l'écriture, l'enrichissement du lexique et les compétences mathématiques doivent faire l'objet d'un apprentissage explicite, progressif et régulier.

Les évaluations nationales, en 6ème et désormais en 4ème, comme les tests de positionnement en Seconde, mais aussi vos propres démarches d'évaluation, constituent de précieux points d'appui pour y travailler collectivement, y compris dans le cadre des liaisons école-collège et collège-lycée, et répondre aux besoins des élèves dans une

approche différenciée. Assurer l'égalité des chances, c'est aussi donner à chaque élève la formation qui lui est due. C'est pourquoi chaque établissement élabore à cette rentrée un plan annuel de continuité pédagogique pour pallier les absences de courte durée.

Pour le cycle terminal du lycée général et technologique, afin d'assurer au mieux la réussite de tous en répartissant mieux l'effort de travail et en soutenant la motivation des élèves sur l'ensemble de l'année scolaire, les épreuves de spécialité seront, dès la session 2024, programmées en juin.

La réussite scolaire ne prend tout son sens que si elle contribue à doter les élèves des compétences nécessaires à leur insertion civique, sociale et professionnelle. L'éducation à l'orientation, la découverte du monde professionnel et des métiers, font ainsi partie intégrante de la mission de l'École, en ce qu'elles participent de la lutte contre tous les déterminismes et pour l'ouverture du champ des possibles. C'est le sens de la généralisation de la découverte des métiers au Cycle 4. La construction des compétences à s'orienter, au collège comme au lycée, doit aussi prendre systématiquement en compte l'exigence de l'égalité entre filles et garçons.

L'affranchissement par le savoir, au cœur de la promesse républicaine de l'École, ne peut s'accomplir que dans un environnement libre de toute pression, qui garantisse la sérénité et le bien-être nécessaires aux apprentissages. Nous avons tous en tête les récents drames qui ont touché les familles de Lindsay et Lucas, et bien trop d'autres avant eux. Le harcèlement scolaire est un fléau qui appelle toute notre vigilance, au collège comme au lycée. Le respect de la dignité universelle de l'être humain est au fondement de toutes les valeurs républicaines. Il donne également tout son sens au principe de laïcité, par lequel la liberté de chacun de croire ou de ne pas croire est assurée, et dont l'application en milieu scolaire s'articule au projet émancipateur de l'École. Il est enfin au cœur de la vocation inclusive de l'École. Transmettre et faire partager ces valeurs incombent à tous les acteurs d'une École qui a pour ambition de former les citoyennes et les citoyens de demain, capables d'empathie, de jugement critique, de pensée complexe devant les défis du XXI^e siècle. C'est aussi le sens de l'attention à porter au développement des compétences psychosociales. Enfin, à l'ère du numérique, notre École doit toujours davantage faire valoir les principes de raison hérités des Lumières.

Les démarches d'auto-évaluation des établissements et l'engagement dans la démarche du CNR Notre École Faisons-La Ensemble sont autant de leviers pour aborder collectivement ces questions et concevoir des projets et des solutions adaptés à chaque situation locale. Les plans exhaustifs de formation pHARe et laïcité se poursuivront en 2023-2024, dans le respect de la priorité donnée au temps pédagogique. Les inspecteurs, avec vos chefs d'établissement, sont à votre écoute pour faciliter toute dynamique pédagogique en lien avec les questionnements professionnels soulevés par la réflexion collective.

Cette nouvelle année scolaire sera enfin fortement marquée par les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris qui focaliseront l'attention du monde entier. Le complément à la circulaire de rentrée invite tous les établissements et toutes les disciplines à « faire vivre aux élèves toutes les dimensions du sport ». Il s'agit de célébrer les Jeux dès les premiers moments de la rentrée en colorant les différentes actions par les valeurs de l'olympisme, mais aussi de s'appuyer sur ce que représente cet événement pour mener des projets interdisciplinaires permettant aux élèves de construire des compétences disciplinaires comme transversales. Toutes les ressources sont accessibles sur le site académique Génération 2024. Vous pouvez également valoriser vos projets en écrivant à generation2024@ac-poitiers.fr

Nous connaissons l'investissement dont vous faites preuve au quotidien dans vos classes, mais aussi dans vos établissements, au travers des multiples projets et actions que vous menez. Vous avez toute notre confiance et nous restons à vos côtés pour vous aider à remplir les missions qui sont les vôtres, au profit des élèves qui nous sont confiés.

● L'équipe de l'inspection pédagogique régionale

L'inspection pédagogique est composée de quatre inspecteurs. Nous accueillons cette année une nouvelle IA-IPR, Cécile Llantia, que certaines et certains connaissent déjà puisqu'elle a longtemps enseigné et formé dans l'académie. Antoine Coutelle reprend également la mission au titre de faisant-fonction. Nous nous appuierons comme chaque année sur les formateurs et formatrices académiques qui s'investissent dans les formations ou dans l'accompagnement des collègues à l'occasion de visites formatives notamment. Une nouvelle fois, nous les remercions pour leur engagement à nos côtés. Nos remerciements s'adressent également aux enseignantes et enseignants qui ont accepté la mission de tutrice et tuteur auprès d'un stagiaire à temps complet (titulaire d'un

master MEEF), d'un stagiaire à mi-temps (titulaire d'un Master recherche), ou encore d'un contractuel alternant (STAR : étudiant de Master 2 exerçant dans un établissement à hauteur de 6h hebdomadaires rémunérées). Nous n'oublions pas celles et ceux qui accueillent également des étudiants de Master 1 et 2, en stage de pratique accompagnée (SPA) ou des étudiants de Licence engagés dans une préprofessionnalisation (L2 et L3). Les outils numériques académiques permettent de vous accompagner et de vous communiquer les informations institutionnelles ou/et pédagogiques. Le site disciplinaire académique, [Odyssée](#), offre une large gamme de ressources, c'est un outil essentiel de mutualisation. Chacun peut contribuer à l'enrichir en vous adressant à [Lydia Combeaud Lunel](#), webmaster du site et interlocutrice académique pour le numérique (IAN). Les lettres [Télémaque](#) dont le lien d'accès est livré sur vos messageries professionnelles resserrent ce lien avec vous et permettent une certaine réactivité. Estelle Gilet prend en charge l'élaboration des lettres d'information et leur diffusion. Nous la remercions, ainsi que Gwennael Fauvel qui a assuré cette mission plusieurs années. Nous accompagnons aussi les équipes et vos pratiques professionnelles dans les établissements et les classes : n'hésitez pas à nous solliciter lors de notre présence pour un rendez-vous de carrière ou une visite d'accompagnement ou simplement par courriel. Vous pouvez nous écrire sur nos boîtes professionnelles individuelles, ou bien sur la boîte fonctionnelle ipr.histoire-geographie@ac-poitiers.fr, de préférence sous couvert de votre chef d'établissement. Nous en profitons pour vous rappeler que nous n'utilisons que les messageries académiques et que toute communication devra passer par votre adresse professionnelle.

● LES RÉSULTATS AUX EXAMENS

Votre engagement a permis une nouvelle fois aux examens de se dérouler correctement permettant ainsi aux néobacheliers, par exemple, de poursuivre leurs parcours dans le supérieur. A titre d'information, nous vous livrons comme chaque année les différents résultats dans nos disciplines et enseignements et sur des épreuves auxquelles vous contribuez tout au long de la formation des élèves.

○ Le diplôme national du brevet

Les coordonnateurs de centre ont permis, cette année encore, d'assurer l'équité de traitement des élèves. Nous les remercions pour leur engagement. Nous les solliciterons sans doute l'an prochain, sauf contre-indication de leur part bien évidemment, et nous pourrions être amenés à confier cette mission à d'autres enseignants.

DNB voie générale	Moyenne académique	Département 16	Département 17	Département 79	Département 86
Histoire- Géographie	30,04/50	28,92 /50	30,00 /50	30,80 /50	30,25 /50

Résultats DNB POITIERS 2023

○ Le baccalauréat

Voie générale	Moyenne académique	Département 16	Département 17	Département 79	Département 86
Histoire-géographie (CC)	13,3	13,04	12,81	13,57	13,31
HGGSP	11,57	11,54	11,55	11,74	11,48
EMC	15,33	15,47	15,08	15,29	15,65
Grand oral	14,32	14,36	14,32	14,46	14,18
Voie technologique	Moyenne académique	Département 16	Département 17	Département 79	Département 86
Histoire-géographie (CC)	12,69	13,08	12,73	12,67	12,43
EMC	14,11	14,6	14,4	14,38	14
Grand oral	13,12	12,67	13,18	13,59	12,90

resultats Bac 2023 HG HGGSP EMC GRAND ORAL

● LES PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Le projet académique 2022-2025 se déploie depuis la rentrée 2022, il propose un cadre pour l'action collective qui s'inscrit dans quatre axes :

- ▶ AXE 1. Pour tous les élèves, des parcours scolaires ambitieux.
- ▶ AXE 2. Une pédagogie numérique au service des apprentissages.
- ▶ AXE 3. Vivre ensemble et devenir citoyen.
- ▶ AXE 4. Cohésion et valorisation de l'engagement des personnels.

O Construire et évaluer des compétences durables et transférables

► Contribuer à la consolidation des apprentissages fondamentaux

Les évaluations nationales (6e et 2nde) sont désormais également déployées en 4e. Elles portent sur la maîtrise des savoirs fondamentaux en français et en mathématiques. Leur exploitation concerne toutefois l'ensemble de la communauté éducative d'un établissement et s'avère riche d'enseignements pour le professeur d'histoire-géographie-EMC. Elles constituent un outil pour un suivi plus personnalisé des apprentissages.

L'académie a élaboré une feuille de route académique sur la maîtrise des savoirs fondamentaux que vous pouvez retrouver sur le [site académique](#).

► L'évaluation au service des apprentissages et de la réussite des élèves

En LGT, le projet d'évaluation, élaboré à partir de la rentrée 2021, autour de principes partagés reste évolutif et peut être amendé ou complété en fonction des constats établis lors de sa mise en œuvre. Il importe notamment que le continu au lycée ne débouche pas sur un tunnel évaluatif et conserve à l'évaluation toute sa valeur formative.

Pour nourrir votre réflexion, outre [le guide de l'évaluation coordonné par l'inspection générale](#), nous vous invitons à prendre

connaissance de la [synthèse scientifique proposée par le CNESEO](#).

Selon les annonces ministérielles, les épreuves ponctuelles de spécialité seront reportées en fin d'année scolaire, au mois de juin. Nous reviendrons vers vous une fois les précisions apportées sur le calendrier comme sur les contenus évalués à cette épreuve, ainsi que sur les modifications du Grand Oral.

Nous souhaitons également rappeler que l'EMC est un enseignement obligatoire et que l'évaluation des élèves est une nécessité car, comme tout enseignement du tronc commun, **l'EMC est pris en compte au baccalauréat** (BOEN n°29 du 19 juillet 2018). L'EMC est évalué à partir des capacités exprimées dans les programmes. Au lycée, cette évaluation se traduit par une note, obligatoirement intégrée au bulletin de l'élève dès la classe de première. S'il est toujours pertinent de conduire avec les élèves un projet permettant de promouvoir des démarches actives et de coopération, ainsi qu'un travail autour de l'acquisition des compétences orales, il n'est pas possible de réduire l'évaluation de cet enseignement à la notation d'une production unique, en fin d'année. Les textes prévoient ainsi la prise en compte d'une moyenne annuelle pour l'EMC. Pour être représentative, cette moyenne annuelle doit reposer sur une pluralité de notes. Plus que jamais, au regard des priorités de l'École républicaine, l'EMC doit bien être considéré comme un enseignement de plein droit. De nouveaux programmes et de nouveaux volumes horaires sont ainsi annoncés pour la rentrée 2024.

► Les compétences orales

L'acquisition de compétences d'expression orale demeure une priorité, parce qu'il s'agit d'un marqueur fort des déterminismes sociaux, d'un enjeu de réussite et d'ambition scolaires et d'un atout pour la poursuite d'études et l'insertion professionnelle. Les pratiques de l'oral, en lien avec les savoirs fondamentaux, les capacités d'écoute active et de concentration, revêtent des formes variées et permettent de soutenir la motivation et la curiosité de tous les élèves, du collège au lycée.

O Diversifier et amplifier les usages du numérique

L'École du XXIe siècle ne peut faire l'économie d'une éducation au et par le numérique. Nos disciplines contribuent ainsi à développer les compétences numériques des élèves et sont concernées par tous les domaines de compétences du [Cadre de Référence des Compétences Numériques](#). Elles sont ainsi amenées à prendre leur part dans la mise en œuvre de la certification PIX, en fin de cycle 4 et en Terminale. L'usage des outils numériques dans nos enseignements doit être systématiquement associé à une réflexion didactique et pédagogique qui permette d'en garantir la plus-value en termes d'apprentissages disciplinaires.

Cet usage est aujourd'hui, plus que jamais, indissociable d'une réflexion sur la construction de l'esprit critique. Vous pouvez vous appuyer sur de nombreuses ressources dont [le rapport sur les Lumières à l'ère du numérique](#) et la synthèse du Conseil Scientifique de l'Education Nationale « [Eduquer à l'esprit critique](#) ». Nos disciplines, de par leurs objets et leurs méthodes, sont intrinsèquement liées à la maturation d'un esprit méthodique et critique chez nos élèves.

O Transmettre et faire partager les valeurs de la République

Le champ de l'éducation à la citoyenneté reste essentiel. L'EMC reste la colonne vertébrale du parcours citoyen qui conduit à former des citoyens éclairés et engagés. Nous poursuivons notre action en faveur d'un enseignement moral et civique plus vivant, offrant un rôle plus actif aux élèves afin de faciliter les apprentissages, de construire leur autonomie, de les aider à se positionner et à participer à des échanges, des débats, et à construire leur sens des responsabilités.

Le principe de laïcité est constitutif de l'Ecole de la République, il est présent dans les programmes d'EMC et d'histoire. Le plan de formation intercatégoriel, qui concerne l'ensemble des personnels de l'Education nationale, se poursuit en 2023-2024. Vous aurez là l'occasion de conforter vos connaissances et vos compétences sur ce champ stratégique. Nous vous rappelons quelques ressources autour de la pédagogie de la laïcité : [Pour une pédagogie de la laïcité à l'Ecole](#), le guide républicain (et notamment [la République à l'Ecole](#)). Le vademecum « la laïcité à l'Ecole », régulièrement actualisé, propose des fiches pratiques pour analyser et traiter les situations rencontrées. Le Pôle valeurs de la République dispose également d'une quinzaine d'exemplaires des panneaux de [l'exposition de la BNF sur la laïcité](#) : ces panneaux peuvent être empruntés par les établissements scolaires (pole.vdr@ac-poitiers.fr).

La dimension mémorielle est essentielle dans le cadre de l'enseignement de l'histoire et de la construction du citoyen. Nous poursuivons notre partenariat avec le Mémorial de la Shoah qui permet chaque année à quarante personnels de l'académie de participer au voyage d'étude sur les lieux d'histoire et de mémoire de la Shoah. Nous sommes associés avec la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage (FME) dans un dispositif de formation sur l'histoire et la mémoire de l'esclavage. A cette occasion, nous reviendrons vers vous à propos du concours La flamme de l'égalité, fruit d'une collaboration entre l'Education Nationale, la FME et la Ligue de l'enseignement. La thématique pour 2023-2024 est « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter ». Nous restons attachés à l'implication des élèves dans les concours scolaires que nous continuerons à promouvoir. Vous retrouverez les informations nécessaires sur le Pôle Valeurs de la République comme dans les lettres Télémaque. Comme chaque année, un courrier vous sera adressé sur le Concours National de la Résistance et de la Déportation dont le thème est pour 2023-2024 « Résister à la déportation en France et en Europe ».

● LE PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION

La formation s'inscrit dans une démarche de développement professionnel continu, sur toute la carrière. Le Plan Académique de Formation est en ligne sur le site de l'EAFC. Nous vous rappelons ci-dessous les dispositifs de formation inscrits dans un cadre disciplinaire, avec l'identifiant des modules ouverts à l'abonnement puis à la préinscription. Une fois la demande validée par le supérieur hiérarchique, et si la session est complète, vous recevrez une notification puis un ordre de mission. L'EAFC propose une présentation de cette nouvelle démarche et des nouvelles modalités d'inscription ci-dessous :



EAFC - Tutoriel inscription formations (Genially)

Nous disposons de cinq modules disciplinaires ouverts à l'abonnement :

- Module 64626 : Travailler et évaluer les compétences en histoire-géographie ;

- ▶ Module 64627 : Enseigner l'histoire-géographie avec le numérique ;
- ▶ Module 64628 : Enseigner les décolonisations françaises ;
- ▶ Module 64630 : Enseigner les génocides ;
- ▶ Module 64631 : Enseigner l'histoire-géographie et l'HGGSP avec les ressources locales.

Par ailleurs, en cohérence avec le projet académique autour du développement de la pédagogie du débat et de l'esprit critique, l'inspection pédagogique régionale poursuit la mise en œuvre des formations « EMC et vie de la cité », durant cette année 2023-2024 dans les départements de Charente-maritime et de la Vienne. Nous solliciterons les chefs d'établissement afin que tous les établissements soient représentés.

Les enseignants contractuels bénéficieront également d'une formation dédiée, de même que les enseignants investis dans la DNL.

Dans ce champ de la citoyenneté, le Pôle Valeurs de la République propose également des dispositifs ouverts à l'abonnement.

- ▶ Module 65077 : CNRD : Résister à la déportation (12/2023) ;
- ▶ Module 65080 : Enseigner l'histoire et la mémoire de l'esclavage ;
- ▶ Module 65087 : Culture juridique et EMC ;
- ▶ Module 65169 : Enseigner la défense / SNU : présentation et enjeux.

Par ailleurs, le dispositif de formation sur l'histoire et la mémoire de la Shoah en partenariat avec le Mémorial est renouvelé. Les enseignants intéressés doivent répondre à [l'appel à projets lancé par le Pôle Valeurs de la République](#). [🔗](#) Le dispositif comprend une journée de conférences au Mémorial de la Shoah avant le voyage d'étude sur les lieux de mémoire de la Shoah en Pologne (Cracovie et Auschwitz) et une journée dite « retour de voyage » centrée sur la dimension pédagogique. Le voyage est fixé cette année du 23 au 26 novembre 2023.

Par ailleurs, la mission EDD propose à tous les enseignants 4 dispositifs ouverts à l'abonnement :

- ▶ Module 63790 : Investir son environnement immédiat en EDD ;
- ▶ Module 63791 : Forum santé environnementale ;
- ▶ Module 63795 : Des ODD pour construire un projet d'EDD ;
- ▶ Module 63930 : Les défis énergétiques : enjeux locaux et enjeux mondiaux.

Les Formations d'Initiatives Locales sont un levier fort à la fois pour adapter ses pratiques et ses gestes professionnels mais aussi pour faire naître des dynamiques collectives au sein de l'établissement ou du réseau ECLORE. Votre chef d'établissement est votre interlocuteur privilégié, notamment dans le cadre de la mise en place de liaisons inter-degrés et inter-cycles, mais aussi pour répondre à des besoins identifiés dans l'établissement et sans doute mutualisables dans le cadre de votre réseau ECLORE (Groupe de développement professionnel, liaison inter-degrés et/ou inter-cycles...). L'EAFC prépare en outre la publication en ligne d'un catalogue d'offres de formation d'initiative locale.

● LES RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE CAMPAGNE 2023-2024

La division des personnels enseignants nous a fourni une première liste des enseignants des 6ème, 8ème et 9ème échelons concernés par un rendez-vous de carrière à l'occasion de cette année 2023-2024. Nous pourrions ainsi débiter nos inspections avant les vacances scolaires d'automne. Vous retrouverez [icile lien](#) [🔗](#) vers le document de référence de l'entretien. Si vous choisissez de rédiger ce document préparatoire, nous vous remercions de bien vouloir le faire parvenir en amont à l'adresse électronique de l'inspectrice ou de l'inspecteur qui réalisera votre rendez-vous de carrière. Ce dernier pourra alors constituer une base efficace d'échanges et facilitera la prise en compte de l'ensemble de vos engagements professionnels. Lors de nos venues dans vos classes à l'occasion de ces rendez-vous de carrière, nous vous rappelons qu'aucun document spécifique n'est exigible, pour autant la mise

à disposition des documents que vous jugerez utiles nous aidera à apprécier plus finement votre travail et votre investissement. Il est également possible de solliciter une visite formative. Nous y répondrons bien volontiers dans la limite de nos contraintes.

Nous souhaitons à chacune et chacun d'entre vous une très bonne année scolaire. A n'en pas Doubter, vous ferez preuve encore cette année 2023-2024 d'un engagement au service de la réussite de tous vos élèves et nous vous en remercions par avance.

Anne BOUCKER, Cécile LLANTIA, Antoine COUTELLE, Laurent MARIEN IA-IPR d'histoire-géographie



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.